

Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

Bulletin d'information Numéro 44 – Février 2024

Editorial

Un bulletin, qui sans l'avoir décidé, reprend dans l'ensemble de ses articles deux thèmes témoins de l'époque que nous traversons et des changements environnementaux qui s'opèrent, à savoir le changement climatique qui par sa faible pluviométrie et ses températures élevées affecte la migration des amphibiens et les zones humides, et les espèces invasives toujours prêtes à se développer quand celles plus locales disparaissent par l'anthropisation croissante et une météo peu favorable.

Ainsi nous partagerons dans ce bulletin les données recueillies lors de notre suivi de migration 2023 des batraciens et l'étude des mares en forêt.

La perruche à collier est omniprésente et son cri ne laisse pas indifférent, nous vous donnons des informations sur ses habitudes. Un beau projet proposé par le

Conseil Départemental ayant pour objectif la protection de l'île aux oiseaux (Herblay) et le maintien d'un milieu aquatique riche. Le projet prévoit une mise en lumière d'une partie de l'île et l'éradication des espèces invasives pour favoriser la biodiversité locale.

Enfin, une note d'espoir pour la loutre d'Europe, espèce protégée dont les populations sont à la hausse, et une découverte gastronomique avec un champignon au goût de viande.

En filigrane, peu visibles mais oh combien efficaces, des bénévoles toujours présents pour affronter humidité et froid, prompts à nettoyer et éradiquer les invasives, mais aussi à enchanter les plus jeunes lors des fêtes de la nature.

Depuis 2023, un groupe d'étudiants ingénieurs apporte l'énergie de sa jeunesse ce qui nous permet et permettra encore plus d'actions en 2024.

Bonne lecture.

Au sommaire

Editorial.....1

Agir

Mares forestières en forêt de Carnelle et Montmorency.....2
Migration 2023 des amphibiens.....4
EPMI's Earth7

Connaître

Une perruche dans la ville.....6
L'île aux oiseaux : un pas de plus pour la biodiversité.....8
La loutre, super-prédatrice.....10
Le polypore soufré, un champignon carné.....11

Lire.....12

Nos actions depuis le dernier bulletin.....12

A noter dans vos agendas



Fréquence Grenouille (sortie sur réservation)
le 8 mars 2024, 20h30 à L'Isle-Adam, lieu de rendez-vous à préciser.

Conférence migration des oiseaux
le 22 mars 2024, 20h30 au Centre culturel à Mours.

Site : www.iasef.fr
Mail : contact@iasef.fr

Mares forestières en forêt de Carnelle et Montmorency



IASEF a poursuivi l'inventaire des mares forestières en 2023. Cette action fait suite à un premier inventaire de 27 mares dans la forêt domaniale de L'Isle-Adam qui avait fait l'objet d'un article complet dans le bulletin n°42. Toujours en collaboration avec l'ONF, nous avons renouvelé l'étude en 2023 en forêt de Montmorency et en forêt de Carnelle.

Dans le précédent article, nous avons lancé une alerte : si les mares étaient riches en biodiversité, elles étaient fragiles car peu profondes, peu connectées et de petites surfaces.

Sur 18 mares proposées par l'ONF en forêt de Montmorency et de Carnelle, seules 14 ont pu être inspectées, les autres étant dans un mauvais état hydrique. Rappelons que 2022 s'est terminé avec un large déficit pluviométrique de - 30%. Les pluies, surtout en avril 2023, n'ont pas été suffisantes pour recharger les mares et ont principalement été absorbées par la reprise de la végétation.



Inventaire des mares © IASEF

Données générales

L'écoute des chants, l'observation, la pose de nasses et leur relève la matinée suivante ont été effectuées pour chaque mare à 2 périodes différentes. Malgré la motivation et la persévérance des bénévoles, nous n'avons vu, à part quelques exceptions, qu'une dégradation des milieux humides. En effet, contrairement à 2022, nous n'avons pas entendu de chants de grenouilles rousses ou agiles, pas plus que nous n'avons capturé d'adulte dans nos nasses. Les principales captures furent des tritons palmés présents sur l'ensemble des mares observées et quelques têtards de grenouilles ou de crapauds.



Mare (Carnelle) en eau en février. © IASEF



Mare (Carnelle) à sec en septembre. © IASEF

De multiples facteurs sont en cause, dont l'intensité diffère selon les mares :

- Une très large fréquentation des lieux incluant des secteurs de pêche, des dégradations des rives notamment par les baignades de chiens comme par exemple au Lac Bleu (Carnelle), aux Etangs de la Chasse ou encore à l'Etang Marie (Montmorency) ;
- Une importante population de sangliers, très visible lors des visites des mares en fin de journée à Carnelle et Montmorency, qui a transformé certaines mares déjà en déficit hydrique en zone boueuse limitant faune et flore ;
- Toujours des hypothèses concernant le maintien ou non des amphibiens adultes dans leur période estivale en zone forestière, période particulièrement chaude et sèche en 2022. Le peu de pontes observé est-il le fait d'un décalage dans le temps ou le reflet de la dégradation de la population ?

Les photos ci-contre illustrent un exemple typique dans la forêt de Carnelle d'une mare encore en eau en février, et la même mare en septembre pratiquement à sec.

De belles découvertes

Dans ce paragraphe, nous citons quelques mares qui, vu leur situation géographique, les travaux effectués ou/et leur statut de protection, ont de **belles potentialités**.

En forêt de Carnelle, une mare **récemment curée** est restée en eau et nous avons pu observer le développement d'une belle végétation aquatique incluant des characées, callitriches et glycéries et la présence de pontes de crapauds et grenouilles. En septembre, des odonates colonisaient les **hydrophytes**.

En forêt de Montmorency, deux mares ont retenu notre attention :

- La **mare de Bois Corbon**, localisée dans le parc réservé à l'ONF, très peu fréquentée. La faune et flore se développent en toute **quiétude** incluant le crapaud alyte accoucheur (repéré au chant), des pontes de grenouilles brunes, des tritons palmés, de nombreux oiseaux de diverses espèces ainsi que des odonates ;
- La mare située dans la **réserve biologique du Nid d'Aigle**, qui bénéficie d'un environnement propice à son maintien en eau et au développement d'une **végétation variée** : potamots flottants, osmonde royale, scirpe des bois, etc. Le crapaud Alyte accoucheur fut entendu et la présence de tritons palmés et grenouilles brunes fut avérée.



Mare en forêt de Carnelle en septembre. © IASEF



Mare de la réserve du Nid d'Aigle en mars. © IASEF

Conclusion

Si malheureusement nous ne pouvons qu'espérer une pluviométrie plus favorable et le rechargement des mares et zones humides, nous constatons qu'une **pression moindre de la grande faune** et particulièrement des sangliers et une **faible fréquentation** des humains **permet à la faune et flore de mieux résister au changement climatique**. La promenade en forêt est un bien-être pour tous. Le respect du milieu par chacun reste la meilleure protection lorsque la fréquentation est forte.

Zoom sur l'Osmonde royale...

Aussi surnommée « fougère fleurie », l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*) apprécie les milieux humides voire inondés au sol oligotrophe (= pauvre en nutriments) et acide, par exemple les tourbières ou marais. Cette fougère est facilement repérable à ses grandes frondes (feuilles) qui peuvent atteindre 2 m de haut, et à la sorte de « fleur » qui lui sert d'organe reproducteur (il s'agit en fait d'une fronde modifiée pour porter les sporanges, cellules qui produiront les spores).

En France, l'Osmonde royale est protégée dans plusieurs régions dont l'Île-de-France où elle est considérée comme vulnérable d'après la liste rouge de l'UICN.

Source : INPN (https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/111815/tab/fiche)





Migration 2023 des amphibiens

Des bénévoles toujours motivés et fidèles au rendez-vous !

Motivés, il faut l'être plus que jamais : le climat change, les amphibiens s'adaptent comme ils peuvent pour survivre. La migration devient encore et encore plus **erratique**. Chaque soir, on regarde la météo : trop froid ? Trop sec ? Seront-ils au rendez-vous ? Sont-ils déjà passés quand la chaleur était déjà ou encore là en décembre, janvier ? Que de questions qui taraudent les maraudeurs ! Poussés par le souhait d'en sauver encore quelques-uns, la maraude est organisée. Parfois c'est « chou blanc » et d'autres fois, bonne surprise, ils sont en marche vers les lieux de pontes.



Amplexus de grenouille brunes. © C. MARS.

Nos actions sont cruciales car leur survie dans nos régions devient de plus en plus précaire entre le **dessèchement des zones humides** qui affecte les pontes et les larves, les **chaleurs estivales** qui fragilisent les adultes, les **écrasements**, etc. L'avenir devient incertain.

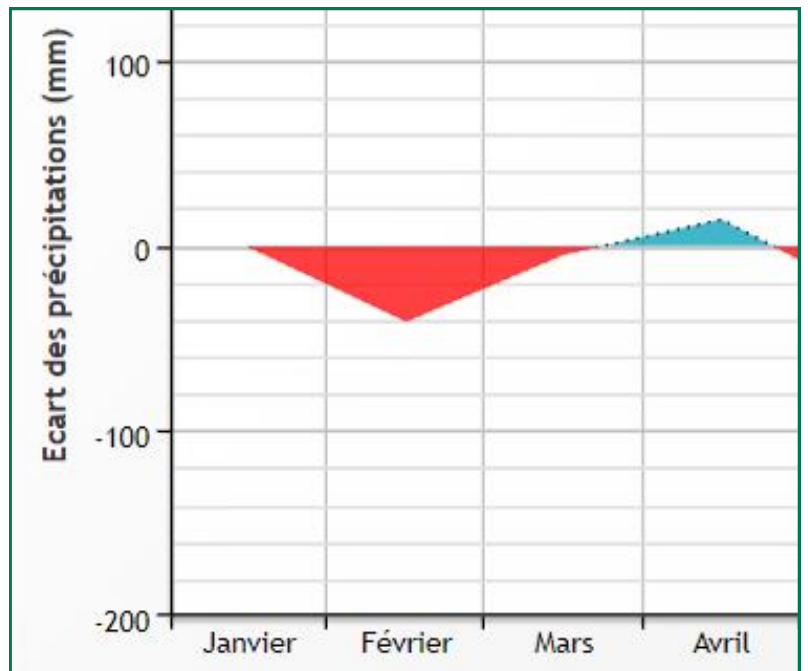
Retour sur la migration 2023

Ecart à la moyenne des précipitations à Pontoise entre Janvier et Avril 2023. © <https://www.infoclimat.fr>

Période de la migration :

Force est de constater que malgré une installation ou une surveillance précoce des dispositifs à partir de mi-février, nous ne sommes **pas certains d'avoir couvert l'entière période de migration**.

En effet, une migration partielle a pu avoir lieu en janvier alors que la température était supérieure à 8 °C. Puis février et début mars ayant été anormalement secs (Cf. le graphique ci-contre), aucune migration significative n'a été observée. La **migration fut effective en mars** pour une courte période une fois les pluies revenues.



Dispositifs et comptages :

Mise à part la zone de Presles, Rue de Courcelles, équipée d'un dispositif identique à celui de 2022, il devient impossible de comparer les données d'une année à l'autre. 4 zones (Abbaye du Val, Frouville, Maffliers, Presles (RD 78)) sont en effet équipées de dispositifs dit **crapauducs** (passage sous route) : il devient difficile d'obtenir des données quantitatives. Peu d'amphibiens furent comptabilisés hors des dispositifs, preuve de leur **efficacité**.

Un **crapaudrome (bâche) de 400 m** fut installé le long de la **route de Courcelles**, équipé de 35 seaux. **442 grenouilles et crapauds** furent collectés et transférés de l'autre côté de la rue (Cf. tableau ci-après). Un chiffre qui semble être identique à celui de 2022 si l'on compare une même période calendaire, mais en diminution de 40 % si l'on considère l'ensemble des individus collectés en 2022 sur ce secteur. Cette diminution du nombre total d'individus entre 2022 et 2023 vient-il d'une migration partielle précoce (avant la

mise en place du crapaudrome) ou malheureusement d'une population amoindrie par la chaleur et la sécheresse de l'été 2022 ? Nul ne sait.

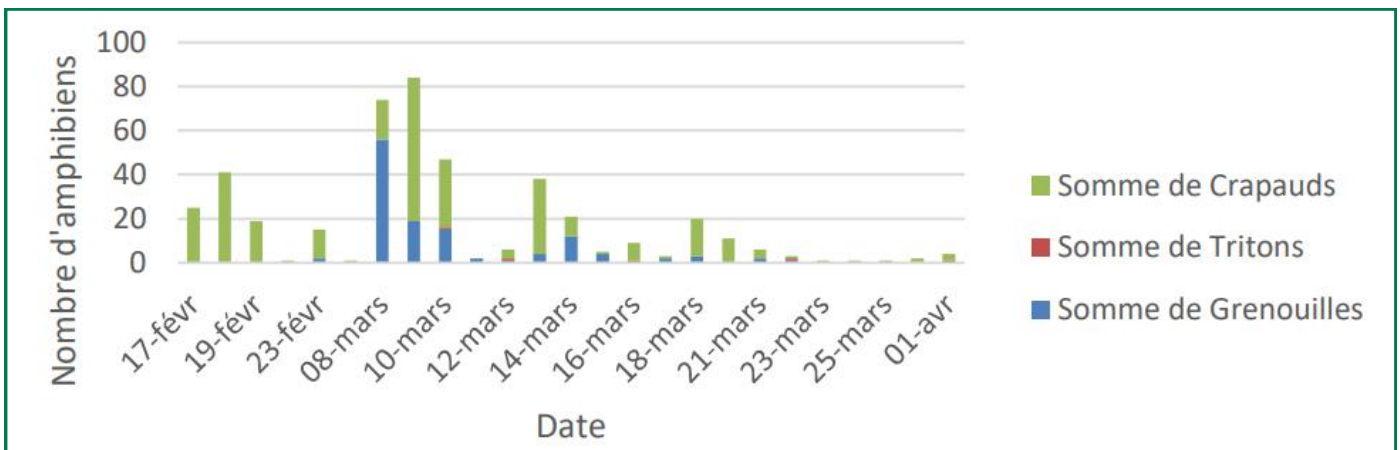
Le crapauduc de l'Abbaye du Val fut complété par un crapaudrome de 80 m sur une zone que nous avons repérée. Expérience réussie puisque 372 amphibiens furent comptabilisés sur cette zone.

Nouvelle et autres zones :

Sur information d'un adamois, 5 passages furent organisés près de l'étang des Nénuphars à Cassan et confirmèrent une migration de crapauds communs.

Pour la 6^e année, des relevés ont été effectués dans 35 regards à eau du lotissement de la petite plaine. 168 amphibiens furent sauvés dont principalement des tritons crêtés.

Nombre total d'amphibiens collectés par jour au niveau du crapaudrome de Presles en 2023. © IASEF (extrait du rapport de la migration des amphibiens 2023)



Actions 2024

Si le plan n'est pas totalement finalisé, nous prévoyons déjà la reconduction des actions de 2023 et bien sûr la pose du crapaudrome Rue de Courcelles qui reste l'action majeure quant au nombre d'amphibiens sauvés mais aussi par l'implication massive des bénévoles, notamment les Preslois. Une attention particulière sera portée au Parc de Cassan pour confirmer la migration et sensibiliser les habitants.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et les maires, le conseil départemental et le SIARE pour leur soutien. Nous comptons sur vous tous pour cette nouvelle année.



Montage du crapaudrome de Presles (400m de bâche, 35 seaux). © R. BARTHAS.

Une perruche dans la ville



La Perruche à collier (*Psittacula krameri*), ce psittacidé un peu plus petit qu'une pie, ne passe pas inaperçu par sa couleur « vert fluo » et ses cris très caractéristiques. Elle est originaire d'Afrique centrale et occidentale, du Pakistan jusqu'au Sud-Est asiatique.

Un oiseau social

Cet oiseau **opportuniste** est doté d'une grande capacité d'adaptation. Sédentaire dans ses aires d'origine, le perruche fréquente des milieux ouverts allant du semi-désertique aux forêts secondaires clairsemées. Elle s'est adaptée à nos régions et a trouvé sa place dans l'écosystème. C'est un oiseau **grégaire**, tant pour l'alimentation, la reproduction que les rassemblements nocturnes. On la retrouve ainsi souvent en groupes plus ou moins grands. A partir de l'automne et jusqu'à la période de reproduction, les perruches se rassemblent en dortoirs nocturnes pouvant atteindre plus de 1000 à 2000 individus.



France, me voilà !

Les premiers individus ont été observés en 1974, **échappés d'un conteneur à l'aéroport** d'Orly. Dans les années 90, le scénario s'est reproduit à l'aéroport de Roissy. Les deux colonies se sont rejointes, renforcées par d'autres individus relâchés par des particuliers en quête d'exotisme. La croissance est exponentielle avec un taux annuel d'environ 25 % : en **2023**, la population atteint les **10 000 individus en Ile-de-France**. La perruche à collier a une répartition très **urbaine et suburbaine** : on la trouve très rarement en milieu rural mais on l'observe maintenant dans toutes les grandes agglomérations de France.

Impacte-t-elle la faune locale ?

L'oiseau, bien que considéré comme une « espèce exotique envahissante », ne semble pas représenter une menace pour la biodiversité.

L'alimentation :

La perruche est principalement **végétarienne** : très **opportuniste**, elle se nourrit suivant la saison de bourgeons, de fleurs, de fruits et de graines diverses. Elle mange en particulier des fruits d'espèces exotiques peu ou pas consommés par l'avifaune indigène (gousses de catalpa, marrons de marronniers d'Inde, graines de robinier, fruits de platane) mais consomme aussi des cerises, des pommes voire des tomates. Dans son aire d'origine, son statut de ravageur de culture est connu. En France, bien qu'elle puisse causer des dégâts sur les fruitiers, il n'y a pour le moment aucune plainte des producteurs. En hiver, elle survit surtout grâce aux mangeoires qu'elle apprécie beaucoup. Même si elle écarte les plus petites espèces, elle ne semble pas affecter la diversité totale des espèces les fréquentant. Les conclusions des dernières études basées sur les sciences participatives (MNHN, CNRS et AgroParisTech, 2020) indiquent que les interactions de la perruche autour des mangeoires n'auraient pas plus d'effets sur les autres oiseaux que celles de la pie ou de la tourterelle.

La reproduction :

La perruche est **cavernicole** : elle utilise entre autres des anciennes loges de pics (épeiche, vert) pour nicher. Sa saison de reproduction débute fin janvier. Cet oiseau plutôt **agressif** fait concurrence aux autres oiseaux cavernicoles (pigeon colombin, étourneau sansonnet, sittelle torchepot, etc.) sans pour autant mettre ces populations d'espèces indigènes en danger. La cohabitation avec la grande noctule (chiroptère), qui occupe aussi d'anciennes loges de pics, semble plus problématique.

Contrôler son expansion

L'expansion de la perruche à collier est **difficile à contrôler** : les solutions envisageables pour ralentir l'accroissement des populations sont limitées. La stérilisation des œufs n'est pas facile à réaliser sur des espèces cavernicoles. La réduction de l'accès à la nourriture en hiver dans les parcs publics et les propriétés privées n'est pas systématique et les

hivers doux contribuent à leur survie. Les prédateurs naturels (éperviers d'Europe, chouettes hulotte) ne peuvent s'attaquer qu'à des individus isolés sous peine d'être agressés par une troupe de perruches. Il faut bien admettre que la perruche à collier fait maintenant partie de notre paysage sonore et visuel comme la tourterelle turque qui elle a colonisé la France naturellement en arrivant par l'est au début des années 1950.

Source : LPO Ile-de-France

EPMI's EARTH



Un groupe de jeunes conscients du manque de considération écologique de leur entourage, de **futurs ingénieurs de l'école ECAM-EPMI de Cergy** (Ecole d'ingénieurs généraliste à Paris Cergy (<https://www.ecam-epmi.fr>)), ont créé l'**association de protection de l'environnement EPMI's EARTH**. L'objectif de cette association est la préservation de l'environnement, le développement de projets et la sensibilisation à l'écologie. Depuis 2 ans, ils ont multiplié les actions soit en interne à l'école soit sur le territoire, comme la collecte de déchets sur la commune de Cergy ou encore la création d'une course solidaire dont les gains ont été reversés à France Nature Environnement Ile-de-France (FNE IdF).

D'expériences complémentaires, les deux associations IASEF (connaissance du territoire et de la nature) et EPMI's EARTH (capacité à mobiliser, énergie) se sont rapprochées pour réaliser des actions de préservation de la nature. C'est donc débordant de motivation qu'en automne 2022 un groupe de volontaires a **nettoyé des mares** en forêt de l'Isle-Adam et dans la zone de biodiversité de Mours avec le soutien de l'ONF et de la mairie de Mours. Fortes de cette première expérience, les associations ont renouvelé l'expérience : une action de plus grande envergure fut menée en mars 2023 pour **nettoyer une parcelle forestière** bordant le parking du château de la Chasse.

Beaucoup d'étudiants ne connaissent pas notre région, et encore moins ses forêts domaniales. Comme décrit dans le bulletin 41 (https://www.iasef.fr/pdf/bulletins/bulletin_41.pdf), les

plantes exotiques envahissent notre environnement et appauvrissent nos écosystèmes. La Renouée du Japon (<http://especies-exotiques-envahissantes.fr/base-dinformations/base-dinformations-fauche-des-renouees-asiatiques>) est l'une de ces espèces. Elle est très difficile à éradiquer, sauf à employer des méthodes très onéreuses de décaissement et de traitement des terres contenant les rhizomes de cette plante. Impossible donc à imaginer en forêt. Le 26 octobre, un groupe énergique et motivé a **arraché la Renouée du Japon** près de l'arbre remarquable « le gros tilleul » à Bois Carreau dans la forêt de L'Isle-Adam. L'occasion d'une belle entraide et de prendre conscience des problèmes écologiques que rencontre la forêt. En effet, la Renouée éradique toutes les autres plantes indigènes ! Les déchets furent laissés sur place pour tenter d'étouffer les repousses et éviter d'éparpiller la Renouée en l'exportant du lieu d'arrachage. Une action dans la bonne humeur, sous le soleil, suivie d'une collation qui a permis aux étudiants de faire connaissance entre eux, ce dont ils étaient ravis !!!

D'autres actions à venir en 2024...



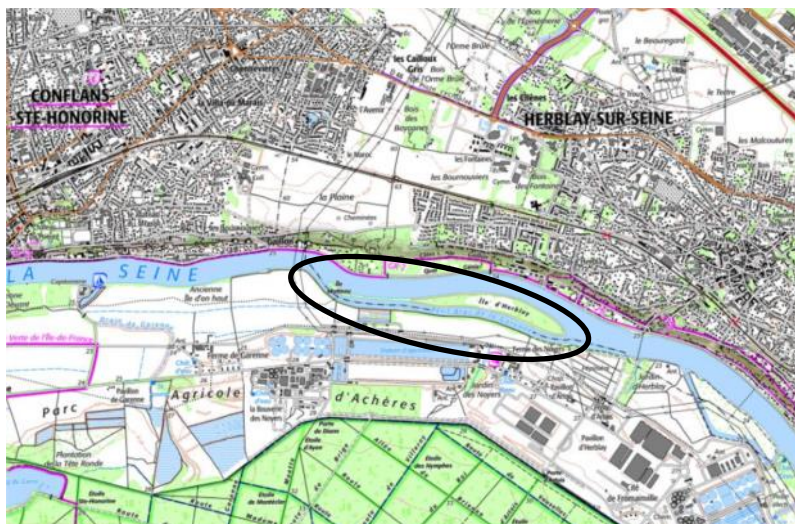
Action de lutte contre la renouée du Japon par IASEF et EPMI's EARTH © IASEF.



L'île aux oiseaux : Un pas de plus pour la biodiversité

La renaturation de l'île d'Herblay, renommée l'île aux oiseaux, est un **projet d'envergure** pour la **protection de la biodiversité** dans notre région.

Les objectifs sont notamment de protéger une zone aquatique à fort enjeu écologique et de restaurer un écosystème aujourd'hui dégradé. Le projet est ambitieux car il s'agira de **sanctuariser cette île** en faisant le pari que l'écosystème, une fois renaturé, permettra la pérennité de la biodiversité avec une intervention humaine limitée au strict minimum. Ce projet répond à la politique environnementale d'obtenir 10% du territoire en protection forte et de maintenir des zones humides.



Localisation de l'île d'Herblay. © Géoportail

Historique et état actuel de l'île

Cette île de la Seine d'environ **15 ha** est en fait née de l'assemblage de 2 îles suite à des dépôts naturels de sédiments ou par stockage et abandon sur site des matériaux issus des curages historiques du fleuve. Avant d'être délaissée, l'île a été cultivée jusqu'à l'après-guerre. Une rangée de peupliers fut plantée sur les berges pour assécher la zone. Aujourd'hui, un ensemble de **ligneux de peu d'intérêt écologique** s'est développé en lieu et place des zones agricoles, tandis que les peupliers menacent de tomber.



Photographie aérienne de l'île en 2021 (en haut) et carte de l'état-major au XIXe siècle (en bas). © <https://remonterletemps.ign.fr>

Des inventaires faunistiques et floristiques ont été réalisés et ont confirmé :

- 15 **espèces végétales aquatiques rares** au niveau régional comme divers Potamots et du Rubanier au niveau du bras non navigué de la Seine. Cette zone, habitat de choix pour les **odonates**, accueille pontes et **alevins** dont le Martin pêcheur, nicheur sur le site, se nourrit. 12 espèces d'Odonates (libellules et demoiselles) ont été recensées dont 2 d'intérêt régional : la Libellule fauve et la Naïade aux yeux bleus.
- 41 espèces d'**oiseaux** dont 4 d'intérêt européen (Sterne Pierregarin, Aigrette garzette, Héron bihoreau, Martin pêcheur) ont été inventoriées. Les oiseaux en migration et l'avifaune locale apprécient donc ce lieu tranquille.



Libellule fauve © Aquaportail



Héron bihoreau © Wikipedia

Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Pour plus d'information sur ces espèces, consultez le Centre de ressources EEE (<http://especes-exotiques-envahissantes.fr>).

Les inventaires ont aussi mis en évidence une **érosion de la biodiversité**. 41 oiseaux recensés certes, mais le Val d'Oise compte 143 espèces ! Plus grave, l'île est envahie par des **espèces exotiques envahissantes** comme la Tortue de Floride, le Ragondin ou encore la Perruche à collier pour la faune. La flore est aussi impactée avec un développement d'Ailante glanduleux, de Buddleia de David, d'Érable negundo et de Renouée du Japon. Toutes ces espèces ne faisant pas partie de l'écosystème local érodent la biodiversité, affectent le maintien des berges, détruisent des habitats et ressources alimentaires.

Un projet ambitieux de valorisation écologique

Les potentialités de l'île sont telles que le **Conseil Départemental** a lancé un projet consistant à **protéger et développer le milieu aquatique**, mais aussi à favoriser l'attractivité du site pour la faune, notamment l'entomofaune et l'avifaune, en **réduisant la surface boisée pour favoriser une mosaïque d'habitats naturels ouverts incluant une zone humide, des haies et des plantations locales**. Le projet est d'envergure car, pour favoriser les milieux humides, le chenal entre les deux îles sera reconstitué afin de permettre à l'eau de circuler de nouveau, et les berges en rive sud de l'île seront reprofilées en pente douce puis plantées d'hélophytes.

Une fois les travaux effectués, l'île sera **sanctuarisée**. Seuls pourront accoster des naturalistes pour suivre les milieux reconstitués, ainsi que les agents techniques pour réaliser l'entretien minimaliste nécessaire au maintien des espaces ouverts récréés. Un projet d'animation est également prévu depuis la rive d'Herblay ou d'Achères, sans pénétrer sur l'île, pour informer le public.

Ce projet coûteux (plus de 2,5 millions d'euros) sera majoritairement **financé par l'agence de l'eau Seine Normandie**, partie prenante des projets de protection et renaturation des zones humides et aquatiques. IASEF, invitée à une réunion de présentation du projet par le Conseil Départemental, soutient le projet qui devrait aboutir à l'automne 2024 ou 2025 (selon autorisations) tout en reconnaissant les difficultés comme celles d'éradiquer les espèces exotiques envahissantes, mais aussi la présence de sangliers qui nuit au renouvellement de la flore et au maintien des berges. L'autre point est l'aménagement d'un point d'accostage qui se voudrait le plus discret possible ou même amovible pour permettre les visites techniques sans inciter des visiteurs éventuels.



La loutre, super-prédatrice



© S. WROZA

Quand on pense aux super-prédateurs en tête de chaîne alimentaire, l'ours, le loup ou le lynx viennent à l'esprit. Il en existe un autre, certes décimée, la loutre, typique des milieux aquatiques, rivières et marais. Elle est un excellent indicateur de la qualité des eaux et de ces milieux.

Portrait d'une chasseuse

La loutre d'Europe, *Lutra lutra*, mammifère carnivore de la famille des mustélidés pèse 5 à 11 kg. Elle est équipée d'une fourrure brune très épaisse adaptée à la vie aquatique avec un corps long et fuselé de 1 m à 1,30 m (queue incluse), d'une tête aplatie, de pattes courtes aux doigts palmés avant et arrière et une queue puissante.

Elle se nourrit essentiellement de poissons, voire d'amphibiens et de petits mammifères (jusqu'au rat musqué). Son territoire vital peut s'étendre sur 50 km de rivière pour les mâles, 20 km pour les femelles. Elle vit en solitaire, sauf pour l'accouplement. Elle fait une portée annuelle d'un à deux petits dans une de ses caches* au cours de sa courte vie de 5 ans.

Animal nocturne, son observation est rare et aléatoire. Par contre, ses traces sur les berges ne sont pas discrètes : épreintes*, traces de pas dans la boue, reliefs de repas, coulées. Cela facilite la détermination de sa présence, mais aussi le braconnage.



© F. MERLIER
© FRANK MERLIER

Super-prédateurs régulateurs

La réintroduction du loup dans le parc du Yellowstone dans le Wyoming en 1995 a permis de limiter la surpopulation de cerfs wapitis, de développer la biodiversité, de rééquilibrer l'écosystème et même de stabiliser l'érosion des berges. Il en est de même chez nous où la présence du loup ou du lynx permettant de limiter l'abrutissement des jeunes arbres par les cervidés est une aide naturelle à la sylviculture. En Californie, le retour de la loutre de mer (*Enhydra lutris*) dans l'estuaire d'Elkhorn Slough a permis de limiter la prolifération d'un crabe (*Pachygrapsus crassipes*) qui creuse des galeries dans les marais salants et déstabilise les berges. La dégradation de l'écosystème y est enrayée. Et si notre loutre d'Europe avait le même impact sur l'écrevisse de Louisiane invasive?

Tous ces exemples témoignent de l'importance primordiale des grands prédateurs dans les écosystèmes.

Une population à nouveau en expansion

Grosse consommatrice de poissons et considérée autrefois comme nuisible, des primes récompensaient les piégeurs et sa peau bien payée faisait le bonheur des fourreurs. Elle est protégée légalement depuis 1972. Aujourd'hui, elle est victime de la destruction des habitats, de la pollution, de la réduction de son garde-manger et des proies empoisonnées anti rongeurs.

Au début du XXe siècle, elle était présente dans toute l'Europe. Elle a disparu aujourd'hui d'Europe centrale. Elle a beaucoup régressé en France de 1890 à 1940. Sur le bassin Seine Normandie, sur 2600 loutres piégées avérées, 1700 l'ont été de

1900 à 1930. En 1980, présente dans 12 départements en métropole, 3 seulement abritaient des populations viables.

A l'Isle-Adam, une loutre est tuée en 1817 et une autre piégée figure dans les collections du MNHN*. La dernière loutre est tuée à Paris en 1909 dans la petite île du Pont-Neuf. En Ile-de-France au XXe siècle, elle ne subsiste que dans le Val d'Oise à la fin des années 20 et disparaît dans les années 30.

Suite à sa protection, des effectifs viables sont répertoriés dans 25 départements, en particulier dans le Massif Central et sur la façade atlantique.

Sources :

Etude sur la loutre dans le bassin Seine Normandie. Répartition historique, causes de régression et avenir. Christian Bouchardy et Yves Boulade .2002. Catiche Productions.

https://www.lemonde.fr/sciences/article/2024/02/04/la-loutre-de-mer-grande-protectrice-des-marais-salants_6214670_1650684.html

Glossaire

- Catiche* : gîte de la loutre.
- Epreintes* : crottes de la loutre.
- MNHN* : Museum National d'Histoire Naturelle.

Elle colonise à nouveau naturellement le bassin de la Loire moyenne, de la Dordogne, les Pyrénées. Sur le bassin Seine Normandie, elle est présente sur le bassin de l'Orne et sur le lac de la forêt d'Orient. Sa réintroduction n'est pas envisagée, la restauration de ses habitats potentiels est privilégiée.

Le polypore soufré, un champignon carné

Le Polypore soufré (*Laetiporus sulphureus*) est un très grand polypore pouvant atteindre jusqu'à 60 cm de large. De couleur jaune-orangée, il forme de magnifiques grappes étagées sur les arbres vivants ou morts. Certains individus poussent dès la fin mai, d'autres au cours de l'automne. Il préfère les chênes, mais on le trouve également sur de nombreux autres arbres à feuilles caduques (prunier, robinier, etc.).

Les polypores soufrés sont comestibles : ils ont une saveur douce et une consistance très ferme qui rappelle celle de la viande de poulet, d'où son autre nom de « Poulet-des-bois ». Certains disent que les spécimens qui ont poussé sur des chênes ont un goût plus acide que ceux qui ont poussé sur d'autres essences. Chez les jeunes spécimens, l'ensemble du chapeau est tendre et consommable. Chez les spécimens plus âgés, seule la partie périphérique, à la chair plus jeune et tendre, est consommée. Pour les préparer, coupez-les en fines tranches ou en petits cubes et faites-les frire dans une poêle (ils consomment beaucoup d'huile). Si vous êtes amateur de gastronomie, vous pourrez même varier les plaisirs en panant quelques morceaux pour en faire des nuggets ! Mais attention à ne consommer le polypore soufré que bien cuits, car crus ou avec une cuisson insuffisante ce champignon peut provoquer des crampes d'estomac.

Diverses espèces proches du polypore soufré sont des champignons comestibles très populaires dans le monde entier.

Citons par exemple le polypore géant (*Meripilus giganteus*), à peu près de la même forme mais encore plus grand, au chapeau brun, à la surface porée beige noircissant lentement au toucher et qui pousse sur les vieux hêtres.



Polypore observé sur un chêne couché en forêt de l'Isle-Adam (08/2023). © IASEF

Sources :

Les chemins de la nature (<https://www.lechemindelanature.com/articles/a/polypore-soufre>).

Champignons forestiers de la Mauricie (<https://fr.mycomauricie.com/champignon/polypore-soufre>).



Être un chêne

L'auteur, Laurent Tillon, est ingénieur forestier de l'ONF basé à l'agence de Rambouillet.

Biologiste de formation, il est en l'un des naturalistes bien connus, en particulier spécialiste des chauves-souris et herpétologue. Mais pas que ! Il est aussi membre du CNPN (Conseil National de Protection de la Nature).

Depuis son adolescence, Laurent Tillon s'est attaché à un chêne âgé de 240 ans en forêt de Rambouillet. Arbre compagnon, il lui apporte calme et sérénité. L'auteur relate le développement de ce chêne dans les contextes biologiques et historiques qu'il a traversés ; il saisit l'occasion d'évoquer l'histoire forestière française. Il relate sa quête de la lumière, la biodiversité qui lui est inféodée ou non, les interactions avec les autres arbres, les champignons,



Le chêne Provost (L'Isle-Adam).
Source : IASEF

les végétaux, mais aussi avec son cortège d'animaux forestiers. Chaque chapitre a trait à l'un de ces aspects, décrit avec toute la rigueur scientifique nécessaire.

Le style de l'auteur est alerte, le texte concret et imagé, avec une pointe d'anthropomorphisme. La lecture en est de plus facilitée par le découpage du livre (34 chapitres pour 300 pages).

En conclusion, un livre agréable et enrichissant à recommander pour les amoureux des arbres, de la forêt et de la biodiversité.

Après de mon arbre, je vivais heureux (G. Brassens).

Sources :

Être un chêne. Laurent Tillon, Éditions Actes sud, 2021, 320 p. 23€. <https://www.la-croix.com/Culture/Etre-chene-arbre-ami-2021-04-21-1201151990>
<https://www.youtube.com/watch?v=ouJW4vidErA>

Nos actions depuis le dernier bulletin

Août 2023

- Nuit de la chauve-souris (Mériel).



Nuit de la chauve-souris



Conférence sur la migration des Oiseaux

Septembre 2023

- Forums associatifs (L'Isle-Adam, Presles) ;
- Clean Walk « Espèces invasives » (L'Isle-Adam) avec l'EPMI.

Octobre 2023

- Conférence sur la migration des Oiseaux (Presles) ;
- Fête de la Nature (Soisy-sous-Montmorency, Saint-Leu-la-Forêt).

Bulletin N°44

Dépôt légal à parution, N° ISSN 2115-4333, Reprographie : Stip.

Directrice de la publication : Catherine Allieux.

Rédaction : les membres du CA de IASEF, édité par IASEF.

Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

8 rue Mellet - 95290 L'Isle-Adam - 07.71.17.73.91

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.iasef.fr